25/6 : Contre la nuit sécuritaire

Appel du Collectif des 39 Contre la Nuit Sécuritaire APPEL A MANIFESTER LE 25 JUIN 14H PLACE DE LA REPUBLIQUE Depuis plusieurs mois, la majorité des professionnels et les citoyens ont dénoncé le vote du projet de loi « relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l’objet de soins psychiatriques et, aux modalités de leur prise en charge ». Malgré nos propositions, cette loi désorganisera gravement la majorité des services de psychiatrie publique dès le 1er août 2011, fera pression sur des administrations prises de court (ARS, préfectures, justice) et n’améliorera pas la possibilité des recours garantissant les libertés.

Ethiquement, nous ne pouvons accepter cet ensemble de mesures qui n’a plus vocation à soigner mais à créer l’illusion que les psychiatres, les juges, les directeurs d’hôpitaux et les préfets pourraient garantir l’ordre social au moyen de recettes gestionnaires et sécuritaires qui n’ont jamais fait leurs preuves. Afin de maintenir une possibilité de soin relationnel nécessaire à toute personne en grande souffrance psychique, qu’elle puisse ou non consentir aux soins, nous appelons tous les soignants en psychiatrie, les patients, les familles et tous les citoyens à refuser solennellement cette loi et à résister à cette indignité. Nous nous engageons à rechercher les modalités précises et pratiques pour soutenir une hospitalité à la folie, garantir la dignité des patients, et maintenir vivant notre métier, nous appuyer sur notre éthique de soignant et refuser toutes les entraves à la rencontre, à la relation thérapeutique, et à la continuité des soins. Nous refusons la « liberté » sous contrôle qui va s’exercer par webcam interposées lors des « vidéo-audiences », et risque de perturber les patients les plus fragiles en aggravant leurs difficultés psychiques. Nous affirmons que nous poursuivrons des soins en rapport avec notre éthique en refusant de dénoncer les patients aux autorités de tutelles, pour ne pas trahir les liens de confiance souvent difficiles à instaurer avec ceux qui vivent une catastrophe psychique. Nous nous opposerons à tout ce qui peut conduire à la levée du secret professionnel et de l’indépendance professionnelle. Nous refuserons donc à chaque fois que nous le pourrons le recours aux soins obligatoires en ambulatoire qui sont au cœur de cette loi, et nous ferons tout pour lever ces mesures. Nous refuserons l’application des « programmes de soins » imposés à tous les professionnels. Nous n’abandonnerons pas la continuité des soins pour les patients suivis régulièrement au nom d’une priorité qui nous serait imposée pour les patients mis en « soins » sans consentement en ambulatoire ou hospitalisés. Nous refuserons de rendre des avis médicaux sur simple lecture du dossier du patient, comme le prévoit la loi. Enfin nous appelons les artistes, intellectuels et tous les citoyens qui sont révoltés par le lien social ségrégatif qui nous est proposé à rejoindre notre combat pour refuser cette nouvelle discrimination de la Folie. Nous vous appelons tous à manifester votre refus de cette loi indigne, avant l’été et la mise en route au 1er août des nouveaux dispositifs de cette loi. Le 25 JUIN à 14 H Place de la République